



## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale** **du 09 décembre 2020 à 19h00** **École de Musique LA FABRIK St Aubin du Cormier**

### **Étaient Présents en visioconférence:**

**Pour La Fabrik: Brice GERVAIS, Président - Pascale LE BARS, Vice-Présidente- Magalie VALLÉE MARTEL, Trésorière- Élise BÉTRÉMIEUX, Secrétaire - Laurence KIRSCH, Membre - Patricia LECOQ, Membre - Cyril BERTRU, Directeur - Sylvie AUBRY, secrétaire administrative.**

**Sarah CHYRA, élue LCC Vice-Présidente de la commission Culture - Oliver SCHREIBER, mission musique Ville St Aubin-du-Cormier - Florent BASLÉ, Adjoint chargé de vie associative, sportive, culturelle et événementielle Ville St Aubin-du-Cormier - Jean-Michel GUÉNIOT, Conseiller délégué à la vie associative, sportive, culturelle et événementielle St Aubin-du-Cormier, adhérent - Katell SEVIN RENAULT, Ville de St Aubin-du-Cormier, adhérente - Jean-Marc Bouvet, Ville de Livré-sur-Changeon - Marie-Hélène LE CUFF, Ville de Gosné, représentante de l'association 1488 - Stéphane BOURY, Directeur de l'Orphéon**

**Les adhérents: Céline JOLY, Anne-Sophie BASLÉ, Myriam LEOTOING, Robert GAYET, Martial HARDY, Fabienne LÉCRIVAIN, David FOUQUET, Maud MACQUAIRE, Thierry MESNIL, Stéphanie GESLOT  
Noël GUÉRIN, Expert-comptable et certification aux comptes Cabinet Collet**

Début de l'Assemblée Générale: 19h00

### **Le président remercie:**

- pour leur présence, les représentants de Liffré-Cormier Communauté et des communes de Gosné, Livré-sur-Changeon, Mézières-sur-Couesnon et Saint-Aubin-du-Cormier
- la commune de St Aubin du Cormier pour la mise à disposition des locaux et de son accompagnement tout au long de l'année
- Liffré-Cormier Communauté, Fougères agglomération le Conseil départemental pour leur soutien et leur accompagnement
- La présence des adhérents, des familles et des bénévoles

### **Le Président donne l'ordre du jour :**

- Présentation du rapport moral et financier
- Votes du rapport annuel d'activités 2019/2020, du rapport financier 2019/2020, du projet de l'année 2020/2021 et du projet de budget 2020/2021
- Élection des membres actifs du Conseil d'Administration

Le Président fait un rappel sur l'engagement de l'association auprès des habitants de notre territoire, la démocratisation et le partage de l'enseignement de la musique sont des valeurs très importantes au sein de notre école.

### ● **Le rapport d'activité 2019/2020**

Les 21 salariés dont un directeur à temps plein et une secrétaire (15h30) représentent en ETP 7,4. L'association a

recours au cabinet comptable CER France pour la gestion des salaires et des charges.

L'activité bénévole représente un temps important, notamment pour le soutien aux manifestations (20%), les besoins en secrétariat (20%) et en comptabilité (13%), ainsi que dans la gestion courante de l'association (15%), le reste correspond à divers besoins. Le volume total est de 1020h annuel.

Les cours individuels et collectifs, le dispositif des musiciens intervenants (1200 enfants) et auprès des crèches, la gestion de 2 orchestres et l'accompagnement de groupes amateurs regroupent l'ensemble de l'activité d'enseignement pour la saison 2019/2020.

- **Les évolutions 2019/2020**

Les projets de l'année 2019/2020 ont mis l'accent sur la mise en conformité via la certification aux comptes, l'enregistrement à la médecine du travail et la mise en place du CSE, cette volonté s'accompagne de diagnostic et de formation auprès d'organismes compétents. Les salariés peuvent bénéficier de prise en charge pour des formations diplômantes et complémentaires grâce au soutien d'uniformation. Des formations ont été reportées pour 2020/2021 (cause confinement).

L'évolution des effectifs montre une progression pour les 2 collectivités (LCC et FA). Le nombre global d'élèves a évolué positivement entre 2015 et 2017, depuis on note un maintien autour de 460 élèves. 457 élèves étaient inscrits pour la saison 2019/2020, dont 282 enfants et 87 adultes, et 88 enfants pour l'OAE.

Un montage des activités réalisées est diffusé en direct pendant l'AG. De nombreux messages de remerciements des participants confirment la volonté, malgré le confinement, d'avoir trouvé des solutions pour continuer à créer du lien. Voici le lien pour le visualiser via le web : <https://youtu.be/p83tE8NQGhg>

**Vote : Rapport annuel d'activités 2019 / 2020**

Votants : 17 - Pour : 17 - Abstentions: 0 - Contre: 0

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité des participants

- **Le rapport financier 2019/2020**

Précision du Président: Lors du CA de novembre, M. Guérin, commissaire aux comptes, avait signalé une anomalie sur le bilan. Il s'agissait d'une erreur sur la valorisation des congés payés. La modification s'effectue sur le fond de roulement qui est, de ce fait, amoindri. Le budget a été modifié par le Cabinet comptable et validé à l'unanimité lors du CA en amont de l'AG, ce même jour.

La trésorière présente les comptes. Le bilan présente un résultat net de 24024.36€ et un compte de résultats avec des produits d'exploitations de 276164€. Le fond de roulement est à plus de 3 mois, alors que l'an passé il était inférieur à 3 mois. Selon la dimension de notre structure, il faut se situer entre 3 et 3 ½ mois, donc l'association s'est améliorée dans sa gestion. Les éléments seront disponibles après l'AG.

L'intervention de M. Guérin, commissaire aux comptes, complète l'information sur la gestion comptes de l'association. Les actifs dégagés de la trésorerie (22000€ de financement en 2019) permettent de l'autofinancement. La valorisation du bénévolat (1020h) représente 10553€. La situation financière de l'association est bonne, il faut rester vigilant sur la masse salariale qui représente 85% des ressources et, particulièrement sur la provision "retraite" qui est évaluée à 62000€ et qui devrait progresser si les salariés se maintiennent dans la structure.

*Question un participant s'interroge sur la baisse des charges - Réponse apportée: Elle correspond au non achat de matériel prévu qui va être reporté sur la prochaine année (cause confinement) et à la baisse sur les salaires pour une partie en chômage partiel.*

L'évolution des tarifs modulés (QF), montre une forte augmentation des bénéficiaires de Quotient Familial (QF qui vient en déduction du coût de l'inscription). Pour 2019/2020, on constate une évolution de plus de 4000€. L'association doit prendre le temps d'analyser cette évolution pour mieux comprendre et anticiper ces coûts. Une harmonisation des grilles tarifaires liées au QF est en cours de réflexion avec L'Orphéon.

**Vote : Rapport financier 2019 / 2020**

Votants : 15 - Pour : 15 - Abstentions: 0 - Contre: 0

Le rapport financier est voté à l'unanimité des participants

- **Les projections 2019/2020**

Les subventions et les recettes sont semblables à l'an passé. Le budget prévisionnel est de 281704.00€. On peut noter une baisse des charges sur le petit matériel, dû au confinement et une hausse des honoraires liés à la mise en place de la certification aux comptes.

**Vote : Projet de budget 2020/2021**

Votants : 15 - Pour : 15 - Abstentions: 0 - Contre: 0

Le projet de budget est voté à l'unanimité des participants

- **Les effectifs 2019/2020**

**Les élèves inscrits, hors l'effectif de l'OAE, totalisent 363 élèves, dont 282 enfants et 90 adultes.**

Une grande partie des élèves est issue de St Aubin du Cormier (164 élèves). Les collectivités se répartissent 350 élèves (LCC: 282 et FA: 68). L'école est satisfaite de pouvoir conserver ses effectifs, malgré le contexte actuel.

*Question un participant s'interroge sur le maintien des effectifs alors que l'Orphéon affiche une baisse contrairement à La Fabrik - Réponse apportée: L'école constate le maintien de ses effectifs, les familles ont conservé la confiance et le soutien en renouvelant les inscriptions.*

Rappel: Pour plus de précision, il sera proposé un tableau d'évolution par tranche de QF et une harmonisation des tranches de QF est en cours avec l'Orphéon.

- **Les projets 2020/2021**

Cyril rappelle la forte implication à la vie locale, culturelle et sociale sur le territoire.

Cet ancrage permet une collaboration avec les écoles, les centres culturels, les Ehpad, la petite enfance, le centre spécialisé Rey Leroux, les Baladins de la Tour et le Bardac. Dans les projets, il y a aussi, le souhait de constitution d'un Bagad sur la commune de St Aubin-du-Cormier avec la Lande d'Oué, la participation au spectacle prévu en juillet avec l'association 1488, les échanges avec l'association OAE et le CFMI. Au sein des collectivités, des projets artistiques sont proposés avec l'Orphéon et le Conservatoire de Fougères. Le projet d'orchestre à l'école pour Mézières sur Couesnon se termine, d'autres projets vont émerger pour de nouvelles écoles. Achat du logiciel Ciel pour la comptabilité

La rédaction de la nouvelle convention tripartite viendra compléter les projets pour 2020/2021.

Dans la volonté de mise en conformité, la proposition de mise en place du CSE et l'évolution du poste de secrétariat vers un mi-temps pour 2021 / 2022 offre une évolution en lien avec le conseil d'administration, la direction et le personnel. Les formations (Zoom et Diagnostic RH et Droit social sur les obligations de l'employeur) accompagnent ces évolutions. Des formations complémentaires et/ou de spécialisation sont proposées aux salariés (approche de la prise de son et du mixage) et le suivi et la prise en charge de formation professionnelle qualifiante se poursuit (DE pour un salarié sur 2 années) ainsi, que l'accompagnement/tutorat étudiant CFMI (MAE et OAE). Afin d'améliorer la gestion de la comptabilité.

Toutes ces évolutions et propositions confirment la volonté de l'école de maintenir et d'améliorer l'ensemble de ses fonctionnements et services pour l'association, les salariés et les familles.

- **Les temps forts**

Malheureusement, plusieurs évènements ont été annulés à cause du confinement (Festival De vive voix, concert de Noël).

L'école a participé à l'ouverture de la saison culturelle et nous espérons être présents pour la pièce de théâtre à Gosné le 23 janvier. Nous avons prévu un concert de musiques actuelles, un concert orchestres et chœurs, un fest-noz et le concert familles d'artistes entre janvier et février, puis un concert de printemps, l'incertitude demeure sur la réalisation

de ces événements.

*Question un participant s'interroge sur le lieu de fest-noz à la Bouëxière (pourquoi pas à St\_aubin ?) - Réponse apportée: L'école doit pouvoir rayonner sur tout le territoire et le centre culturel André Blot de La Bouëxière est mis à disposition gratuitement pour cet événement. - Question "il y aurait peut-être plus de participants à St Aubin-du-Cormier ?". - Réponse: Cette année le fest-noz a été légèrement déficitaire et l'association s'interroge sur les raisons d'une participation en baisse, mais l'association peut réfléchir à changer de lieu. - Proposition de Mme Le Cuff (élue de Gosné) "la commune de Gosné se propose d'accueillir le fest-noz". - Réponse: L'association remercie Gosné et prend en compte l'ensemble des remarques.*

**Vote : Projet de budget 2020/2021**

Votants : 14 - Pour : 14 - Abstentions: 0 - Contre: 0

Le projet de budget est voté à l'unanimité des participants

● **Élection et renouvellement des membres du conseil d'administration**

Le Président remercie les sortants (Milena CAPOMACCIO, Agnès CODET, Laure DERENNE, Hervé MÉLENNEC) pour le temps donné et leur implication.

**Le renouvellement des administrateurs**

Brice GERVAIS, Président - Pascale LE BARS, Vice-Présidente - Magalie VALLÉE MARTEL, Trésorière - Élise BÉTRÉMIEUX, Secrétaire - Laurence KIRSCH, Membre - Patricia LECOCQ, Membre.

Votants : 14 - Pour : 14 - Abstentions: 0 - Contre: 0

Le renouvellement est voté à l'unanimité des participants

**Les entrants**

Thierry MESNIL, Fabienne LÉCRIVAIN, Eddy BREGEON

Votants : 14 - Pour : 14 - Abstentions: 0 - Contre: 0

La proposition des entrants est voté à l'unanimité des participants

Le Président clôt l'Assemblée Générale et remercie les participants dans l'espoir de n'être plus en distanciel mais en présentiel car les moments conviviaux nous manquent à tous.

Le Directeur, espère aussi une reprise des cours à l'école, nous attendons les annonces pour confirmer ou non la reprise du fonctionnement de l'école en présentiel. Les familles seront informées dès que possible des nouvelles mesures.

Clôture de l'Assemblée Générale : 20h30

Président  
Brice GERVAIS



Vice-Présidente  
Pascale LE BARS



**École De Musique LA FABRIK**

8 rue du Général de Gaulle – 35140 Saint-Aubin-du-Cormier - Mob : 06 75 07 20 34  
Mail : ecoledemusique.lafabrik@gmail.com Site : <http://www.lafabrik.bzh>